

axeria

Food Truck



✕ Osez entreprendre, nous assurons le reste.

Food truck

Une solution d'assurance multirisque complète
garantissant le commerce et le véhicule.

Pour assurer les professionnels de la restauration ou de la vente de produits alimentaires nomade, Axeria a créé une solution d'assurance multirisque complète garantissant le commerce et le véhicule. Le contrat tout-en-un permet de couvrir le lieu et l'outil de travail, la responsabilité civile et la garantie financière de l'activité.

Camion aménagé - Remorque aménagée

Activités de restauration : cuisine traditionnelle, pizza, burger, friterie, kebab, merguez, crêpes, churros, gaufres, sandwicherie, sushis.

Vente de produits alimentaires : traiteur, rôtisserie, crèmerie, boucherie, charcuterie. .

3 niveaux de franchise générale : 400€ - 700€ - 1 000€.

3 formules kilométriques : 5 000 km - entre 5 000 et 10 000 km - + 10 000 km par an

Un contrat complet

L'activité est assurée dans sa totalité :

- o Le véhicule ou la remorque
- o L'aménagement du véhicule ou de la remorque et le matériel professionnel contenu
- o La responsabilité civile
- o la sécurité financière de l'entreprise et la protection juridique

Un extranet ergonomique pour la souscription et la gestion du contrat

- o Obtention du tarif immédiatement
- o Écrans intuitifs et aide en ligne
- o Édition des documents : cartes vertes, attestations
- o Gestion du contrat, des avenants directement sur le site

Paiement mensuel possible sans frais supplémentaires !

● Pérennité de l'entreprise

Le contrat couvre la perte d'exploitation en inclusion pour 3 mois et également les frais supplémentaires d'exploitation.

En option :

- Extension possible pour 3 mois supplémentaires
- **Pertes financières** sur aménagements professionnels disponible en option

● Les véhicules

- **3 formules kilométriques** proposées selon les besoins
- 5 000 km
- entre 5 000 et 10 000 km
- + 10 000 km par an

Usage unique : tous déplacements

En option :

- Assistance
- Frais de levage et de remorquage
- Les pertes financières sur le véhicule

● Les aménagements et l'activité

Le contrat couvre en tous risques :

- Les aménagements professionnels
- Les marchandises
- Les matériels transportés
- Le vol en tiroir-caisse et en cours de transport et le vol au domicile sont couverts
- **Le bris de glace garantit les vitrines réfrigérées**

En option :

- Les installations extérieures
- La garantie homme clé
- La protection juridique

La responsabilité civile

La responsabilité civile est garantie en inclusion et comprend :

- Le volet RC Exploitation
- Le volet RC après livraison
- Les intoxications alimentaires sont garanties
- Les dommages immatériels non consécutifs



✕ Osez entreprendre, nous assurons le reste.

Axeria
27 rue Maurice Flandin - CS 53713 - 69444 Lyon Cedex 03
Tél. 04 27 46 14 00 - www.axeria.fr - axeria@axeria.fr

Axeria iard - S.A. au capital de 38 000 000 € - RCS Lyon 352 893 200 - Entreprise régie par le Code des Assurances
Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75 436 PARIS CEDEX 09